

**Procès-verbal**  
**Réunion de l'exécutif du CORÉMONT**  
**310 rue Savard, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J2W 1L4**  
**5 mars 2024 à compter de 18h00**

**Présents<sup>1</sup>**

**Section locale et rôle**

<b>Comité exécutif</b>	
Jean-Nicolas Minville	UEDN 10511, Président
Réginald Bernatchez	UCET 10102, VP
Marie-Hélène Leclerc	UEDN 10511, Secrétaire
Lyne Cartier	SEIC 10437, Trésorière et Coordinatrice des femmes de la Montérégie
Marie-Claude Dupont	SEIC 10469, VP SST
Frédéric Prigot	SEIC 10469, VP Éducation

1. Ouverture de la réunion 18h05

2. Mot de bienvenue

Jean-Nicolas (JN) Minville insiste sur l'importance des réunions en présentiel.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

P : Marie-Claude Dupont A : Réginald Bernatchez

4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 30 août 2023

P : Frédéric Prigot A : Lyne Cartier

5. Plan d'action

a. Objectifs annuels du Corémont

Communication

JN Minville aimerait améliorer la communication avec les membres du CORÉMONT (formation, infolettres); ce serait le travail du VP Communication, mais les membres de l'exécutif pourraient se partager les tâches.

---

<sup>1</sup> Pour alléger le texte, tous les genres sont inclus dans le genre masculin.



Il voudrait aussi faire plus de publicité auprès des sections locales pour augmenter le nombre de participants. Les sections locales devraient assigner deux membres votants au sein du CORÉMONT pour les 1<sup>ers</sup> 500 membres de la section locale, et s'il y a plus de 500 membres dans la section locale, un 3<sup>e</sup> membre votant est ajouté.

Frédéric Prigot propose d'envoyer une infolettre qui vise à informer la section locale sur le CORÉMONT et son rôle. Lyne Cartier insiste sur la clarté de l'information (surtout les dates des réunions), et sur la nécessité de secouer les présidents de section locales pour envoyer des membres votants; certains présidents de section locale d'envoient pas ce genre de courriel aux membres de leur exécutif.

Lyne Cartier demande aux membres de l'exécutif de mettre les formations syndicales sur la page Facebook du CORÉMONT. Elle demande de faire attention à qui veut se joindre à la page Facebook, car on ne sait pas toujours qui veut appliquer (un membre de la gestion pourrait s'infiltrer).

JN Minville propose de faire du maraudage pour trouver un VP Communication, et il y a beaucoup de choses à faire sur les réseaux sociaux. JN Minville et Réginald Bernatchez se proposent de se séparer des tâches, et Marie-Hélène (MH) Leclerc est aussi intéressée à participer.

JN Minville met en garde les membres du CORÉMONT de n'afficher que ce qui touche les sections locales de la Montérégie, ou les problèmes plus larges qui touchent un grand nombre de membres (exemple : Phénix).

### Plan d'action

JN Minville veut proposer une bonification de l'offre de service du CORÉMONT (formation au niveau régional, organisation d'une activité, table de discussion et d'action sur un enjeu spécifique). Lyne recommande de consulter les règlements du CORÉMONT avant d'établir un plan d'action, car celui-ci définit les rôles du CORÉMONT et le plan d'action doit s'enligner sur ces rôles. JN Minville demande aux membres de l'exécutif de penser à un besoin qui touche les membres et de sonder les membres des sections locales sur leurs besoins et leurs enjeux dans les assemblées générales annuelles (AGA). Lyne suggère de contacter les présidents des sections locales et de leur faire prendre conscience de l'importance du CORÉMONT et du rôle qu'ils peuvent y jouer.

## 6. Rôles et responsabilités

Lyne a fait la lecture des rôles et des responsabilités des membres de l'exécutif du CORÉMONT d'après ses règlements (Règlement no 7).

Il faudrait démêler quelques-uns des rôles du secrétaire et du VP Communication.

## 7. Communications

Avant les réunions du CORÉMONT, JN Minville demande aux membres de l'exécutif qui prévoient être absents d'envoyer un document au président qui décrit ce qu'il y a de nouveau dans leur domaine d'activités.

Lyne Cartier confirme que les documents à consulter avant les réunions du CORÉMONT sont envoyés uniquement aux personnes qui ont confirmé leur présence.

JN Minville demande de commencer le suivi des membres votants, et de noter leurs noms dans le procès-verbal. Lyne Cartier dit que lors des confirmations, elle envoie une liste des membres avec leur section locale à MH Leclerc, pour voir quels membres de quelles sections locales assisteront à la réunion. Lyne Cartier suggère d'ajouter un « V » à la suite du nom des membres votants, pour pouvoir faire le suivi.

## 8. Règlements

### a. Discussion sur les per diem et leurs applications

JN Minville fait la lecture du Règlement 9, Article 6, qui ne mentionne pas ce qu'on fait des per diem lors des rencontres virtuelles, ni des membres de l'exécutif du CORÉMONT. Jusqu'au moment de la présente réunion, aucun per diem pour les rencontres virtuelles n'a été accordé.

JN Minville veut que le CORÉMONT détermine 1) si le per diem est nécessaire pour attirer des participants, 2) quand le per diem s'applique, 3) comment se répartit le montant prévu entre les membres d'une même section locale.

Réginald Bernatchez demande ce qu'on fait dans les autres conseils régionaux; JN Minville posera la question à Kevin Piton, qui fait la révision des règlements des conseils régionaux en vue de leur refonte.



Lyne Cartier suggère qu'on ne donne pas de per diem pour les rencontres virtuelles, et que les membres de l'exécutif soient traités en tant que membres réguliers sur le plan des per diem.

Frédéric Prigot a eu un arrangement avec sa section locale pour payer le per diem, peu importe le type de réunion ou le nombre de participants de sa section locale à la réunion. C'est aussi la section locale qui paie l'essence pour le voyage.

Après une estimation, Lyne Cartier et Marie-Claude Dupont ont conclu que le budget annuel du CORÉMONT passerait en per diem si on paie tous les participants à toutes les réunions, d'où la nécessité d'une réflexion rigoureuse sur le sujet.

Lyne Cartier dit qu'il y a 23 460,08\$ dans le compte de banque en date du 5 mars 2024. JN Minville dit qu'il ne faut pas abuser des per diem pour ne pas être déficitaires. Il préfère dépenser plus pour des activités que pour des per diem.

Marie-Claude Dupont et MH Leclerc préfèrent ne pas donner de per diem lors des rencontres virtuelles.

Lyne rappelle à JN Minville qu'il y a un délai à respecter pour aviser qu'il y aura des changements aux règlements; les détails sont dans le Règlement 11. JN Minville voudrait un consensus de l'exécutif au sujet des per diem avant de proposer le nouvel article aux membres du CORÉMONT.

## 9. Numérisation des archives du Corémont

Lyne Cartier s'en chargera gratuitement, car elle a 2 numériseurs chez elle. Le disque dur externe qui est consacré aux documents du CORÉMONT est déjà acheté, et Lyne peut faire la numérisation en 1 jour si elle peut obtenir une libération. JN prévoit créer un dossier sécuritaire sur un nuage; Google Cloud fait partie des options intéressantes. Tous les membres de l'exécutif auront accès au nuage.

Les documents des 7 dernières années peuvent être archivés – sauf les procès-verbaux et les bilans financiers - et au-delà, on peut s'en débarrasser.

## 10. SST

Marie-Claude Dupont dit qu'il y aura une journée annuelle des délégués sociaux le 17 avril 2024 avec la FTQ. Lyne dit qu'il y a un remboursement du salaire de la part de la



section locale du participant – l'élément donne la lettre de libération et la section locale paie le salaire.

## 11. Éducation

Il n'y a rien de nouveau depuis la dernière réunion générale du COREMONT.

Lyne Cartier a fait une formation intitulée « Perfectionnement de la formation virtuelle » par la FTQ pour les formateurs de l'AFPC-Québec. Elle voudrait demander à la FTQ pourquoi ils forment des gens mais ne les utilisent pas.

JN Minville a insisté auprès de l'AFPC-Québec de ne pas couper le budget en éducation, car il faut former les représentants syndicaux et les membres.

## 12. Comité des femmes

Lyne Cartier reporté la date de la prochaine réunion du 8 mars au 14 mars 2024, au restaurant Pacini à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour faire en sorte que les membres du comité qui veulent faire des activités le 8 mars soient libres d'y participer.

Un vin et fromages sera organisé à la tour de la FTQ le 7 mars 2024, et beaucoup d'activités s'en viennent pour le 8 mars.

## 13. Comité des jeunes

Toutes les lettres sont prêtes et approuvées par le Conseil national d'administration de l'AFPC (CNA), et JN Minville l'a confirmé à Mélanie Derosiers, Coordonnatrice des jeunes de l'AFPC-Québec. Pour le moment, personne ne siège pour les jeunes au Conseil québécois. L'assemblée de création du Comité des jeunes du COREMONT aura lieu le 25 mars 2024. JN Minville rédige la lettre d'invitation aux sections locales pour envoyer les jeunes membres l'assemblée de création du Comité des jeunes; il y aura des élections à ce moment. Mélanie Desrosiers a envoyé à JN Minville le manuel de création des comités, et il sera le président des élections. JN Minville enverra aussi des invitations directes à des membres de sections locales qui ont montré de l'intérêt pour participer au Comité des jeunes. Il fera de même pour le Comité des femmes.

## 14. Comité des groupes d'équité

Les lettres sont prêtes, mais le Conseil national d'administration (CNA) n'a pas donné l'approbation.



## 15. Dates des prochaines réunions du Corémont

La dernière réunion générale a eu lieu le 15 février 2024.

Les prochaines réunions générales auront lieu :

- le 18 avril à 18h30 (virtuel),
- le 6 juin à 18h30 (virtuel),
- le 19 septembre à 18h30 (virtuel),
- le 28 novembre 18h30 (présentiel – souper de Noël, restaurant à confirmer).

Autre réunion de l'exécutif du CORÉMONT : à confirmer en cas de besoin.

## 16. Varia :

JN Minville a reçu de l'AFPC-Québec le calendrier des événements de l'AFPC.

JN Minville dit qu'il reçoit des offres d'emploi du bureau de l'AFPC-Québec de la part des éléments syndicaux ou de l'AFPC-Québec. Les conditions de travail sont très bonnes.

Assermentation de Marie-Claude Dupont, qui renouvelle son mandat comme VP SST.

## 17. Fermeture de la réunion

21h00

P: Frédéric Prigot A: Réginald Bernatchez